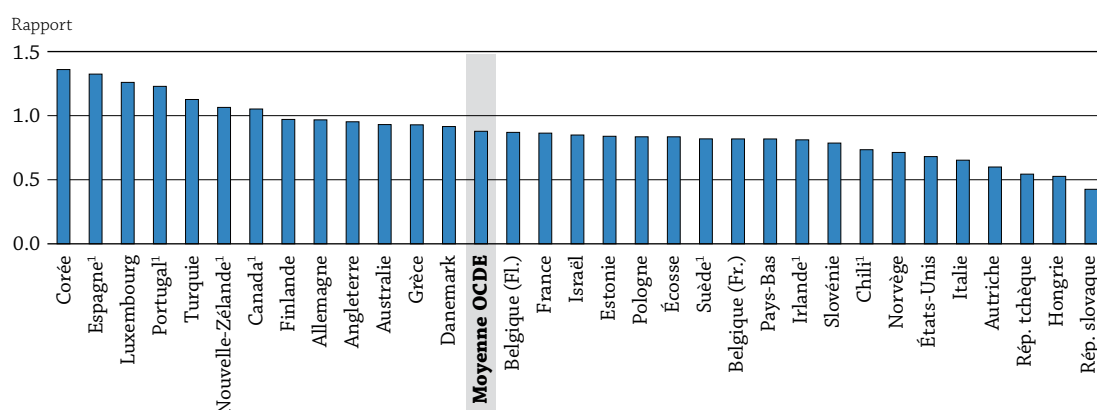


QUEL EST LE NIVEAU DE SALAIRE DES ENSEIGNANTS ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le salaire des enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire représente 80 % du salaire d'autres diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année. Ce pourcentage du revenu de référence représente 85 % dans l'enseignement primaire, 88 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 92 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Le salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif s'établit, en moyenne, à 37 350 USD dans l'enseignement préprimaire, à 39 024 USD dans l'enseignement primaire, à 40 570 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 42 861 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Graphique D3.1. Salaire des enseignants par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés âgés de 25 à 64 ans diplômés de l'enseignement tertiaire (2012)

Salaire des enseignants du premier cycle du secondaire en poste dans des établissements publics




Remarques : le salaire des enseignants se rapporte soit au salaire réel, primes et allocations comprises, des enseignants âgés de 25 à 64 ans, soit à leur salaire statutaire après 15 ans d'exercice, formation minimale. Veuillez consulter le tableau D3.2 pour davantage de précisions sur la méthodologie.

1. Année de référence : 2011.

Les pays sont classés par ordre décroissant du rapport entre le salaire des enseignants et les revenus d'autres actifs occupés âgés de 25 à 64 ans diplômés de l'enseignement tertiaire travaillant à temps plein toute l'année.

Source : OCDE. Tableau D3.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933119929>

Contexte

La rémunération des enseignants représente le principal poste de dépenses du budget de l'éducation dans le cadre institutionnel. Elle a également un impact sur l'attractivité de la profession. Elle intervient dans la décision de choisir la formation d'enseignant, de devenir enseignant à la fin de ses études (sachant que les choix de carrière sont associés à des revenus relatifs et à leur évolution probable dans les professions avec ou sans rapport avec l'enseignement), de redevenir enseignant après une interruption de carrière ou de rester enseignant (dans l'ensemble, plus le salaire est élevé, moins les enseignants quittent la profession) (OCDE, 2005). L'accroissement de la dette publique, qui a résulté de l'action des gouvernements pendant la crise financière de la fin 2008, a amené les décideurs politiques à réduire les dépenses publiques – en particulier la rémunération dans la fonction publique. Comme le niveau de salaire et les conditions de travail sont des atouts importants pour constituer, développer et entretenir un corps enseignant compétent et de qualité, les décideurs politiques doivent étudier de près le salaire des enseignants à l'heure où ils tentent à la fois de préserver la qualité de l'enseignement et de maintenir le budget de l'éducation en équilibre (voir les indicateurs B6 et B7).

■ Autres faits marquants

- Dans la plupart des pays de l'OCDE, **le salaire des enseignants augmente avec le niveau d'enseignement**. En Belgique, au Danemark, en Finlande, en Indonésie, en Pologne et en Suisse, par exemple, les enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif (11 ans pour la Suisse) gagnent au moins 25 % de plus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement préprimaire.
- **En moyenne, le salaire à l'échelon maximal du barème/qualifications minimales est supérieur de respectivement 58 %, 61 %, 61 % et 62 % au salaire en début de carrière dans l'enseignement préprimaire, l'enseignement primaire, le premier cycle de l'enseignement secondaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire**. C'est dans les pays où la progression sur l'échelle barémique s'étend sur de nombreuses années que cet écart de rémunération tend à être le plus important. Dans les pays où il faut au moins 30 ans d'exercice pour parvenir au sommet de l'échelle barémique, le salaire à l'échelon maximal est supérieur de 80 %, en moyenne, au salaire en début de carrière.
- Le salaire des enseignants titulaires des qualifications maximales qui ont atteint le sommet de l'échelle barémique s'établit, en moyenne, à 48 937 USD dans l'enseignement préprimaire, à 50 984 USD dans l'enseignement primaire, à 53 686 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 55 119 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, **l'avantage salarial associé à un niveau supérieur de qualification varie selon les pays**. En Israël, au Mexique, en Pologne et en Slovénie, par exemple, les enseignants en poste dans l'enseignement primaire qui sont titulaires des qualifications maximales gagnent, à ancienneté égale, au moins 30 % de plus que leurs collègues du même niveau d'enseignement titulaires des qualifications minimales. Cette différence de qualification n'entraîne cependant pas d'écart salarial dans environ un tiers des pays dont les données sont disponibles.
- Dans 10 des 24 pays dont les données sont disponibles, **le salaire annuel moyen des enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, primes et allocations comprises, est supérieur de 10 % au moins au salaire statutaire** des enseignants de ce niveau d'enseignement ayant les qualifications minimales et 15 ans d'exercice à leur actif.

■ Tendances

Entre 2000 et 2012, le salaire des enseignants a augmenté, en valeur réelle, dans tous les pays dont les données sont disponibles, sauf en France, en Grèce et au Japon. Toutefois, le salaire des enseignants n'a pas autant progressé depuis 2005 qu'entre 2000 et 2005 dans la plupart des pays. Le ralentissement économique de 2008 a également eu un impact direct sur le salaire des enseignants, qui a été gelé ou diminué dans certains pays. Il en résulte qu'entre 2008 et 2012, le salaire des enseignants n'a augmenté, en valeur réelle, que dans moins de la moitié des pays de l'OCDE.

Analyse

Salaire statutaire des enseignants

Le salaire des enseignants n'est qu'une composante parmi d'autres de leur rémunération totale. Les enseignants peuvent, par exemple, bénéficier de primes régionales au titre de l'affectation dans des zones reculées, d'allocations familiales, de réductions de tarif dans les transports publics ou de la détaxation des biens culturels. De plus, les régimes fiscaux et les systèmes de prestations sociales varient énormément entre les pays de l'OCDE. Pour toutes ces raisons, la prudence est de rigueur lors de la comparaison du salaire statutaire des enseignants entre les pays.

D3

Le salaire des enseignants varie fortement entre les pays. Le salaire des enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ayant 15 ans d'exercice à leur actif va de moins de 15 000 USD en Estonie, en Hongrie, en Indonésie et en République slovaque, à plus de 60 000 USD en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse (à partir de 11 ans d'exercice) ; il passe même la barre des 100 000 USD au Luxembourg (voir le tableau D3.1 et le graphique D3.2).

Dans la plupart des pays, le salaire des enseignants augmente avec le niveau d'enseignement. Ainsi, en Belgique, au Danemark, en Hongrie, en Indonésie, aux Pays-Bas, en Pologne et en République slovaque, les enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif gagnent entre 20 % et 30 % de plus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement préprimaire ; cet écart de salaire s'établit à environ 50 %, voire davantage, en Finlande et en Suisse (pour les enseignants ayant 11 ans d'exercice). En Finlande et en République slovaque, cet écart s'explique essentiellement par la différence entre les niveaux de salaire des enseignants selon qu'ils sont en poste dans l'enseignement préprimaire ou dans l'enseignement primaire. Aux Pays-Bas, l'écart de salaire le plus important s'observe entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, tandis qu'en Belgique, le salaire des enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est nettement plus élevé que celui des autres niveaux d'enseignement. Au Danemark et en Hongrie, l'écart de salaire le plus important s'observe entre le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, tandis que l'écart de salaire est nul entre le primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Par contraste, en Suisse, le salaire des enseignants augmente de façon constante de l'enseignement préprimaire au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Il y a lieu d'interpréter les différences de salaire entre les niveaux d'enseignement à la lumière des titres requis pour accéder à la profession d'enseignant (voir l'indicateur D6).

En Australie, au Canada, en Corée et en Turquie, la différence de salaire entre les enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif représente moins de 5 % selon qu'ils sont en poste dans l'enseignement préprimaire ou dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. En Angleterre, en Écosse, en Grèce, au Portugal et en Slovaquie, les enseignants perçoivent le même salaire quel que soit leur niveau d'enseignement. C'est également le cas pour les enseignants du primaire et du secondaire en Estonie, en Irlande et au Japon. En Israël, les enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire gagnent 13 % de plus que les enseignants en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, à la suite de la mise en œuvre progressive, à compter de 2008, de la réforme « Nouvel Horizon », qui a entraîné l'augmentation du salaire des enseignants dans l'enseignement préprimaire, dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Une autre réforme, lancée en 2012, vise à augmenter les salaires dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Au Luxembourg, les enseignants en poste dans l'enseignement primaire ayant 15 ans d'exercice à leur actif gagnaient environ 50 % de moins que leurs collègues en poste dans l'enseignement secondaire, à ancienneté égale, avant la réforme de 2009. Depuis lors, la différence de salaire entre les enseignants en poste dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire est inférieure à 10 %.

La variation du salaire des enseignants entre les niveaux d'enseignement peut influencer sur la capacité des établissements et des systèmes d'éducation à attirer et à retenir les enseignants, et peut aussi avoir un effet sur la mobilité des enseignants entre les niveaux d'enseignement.

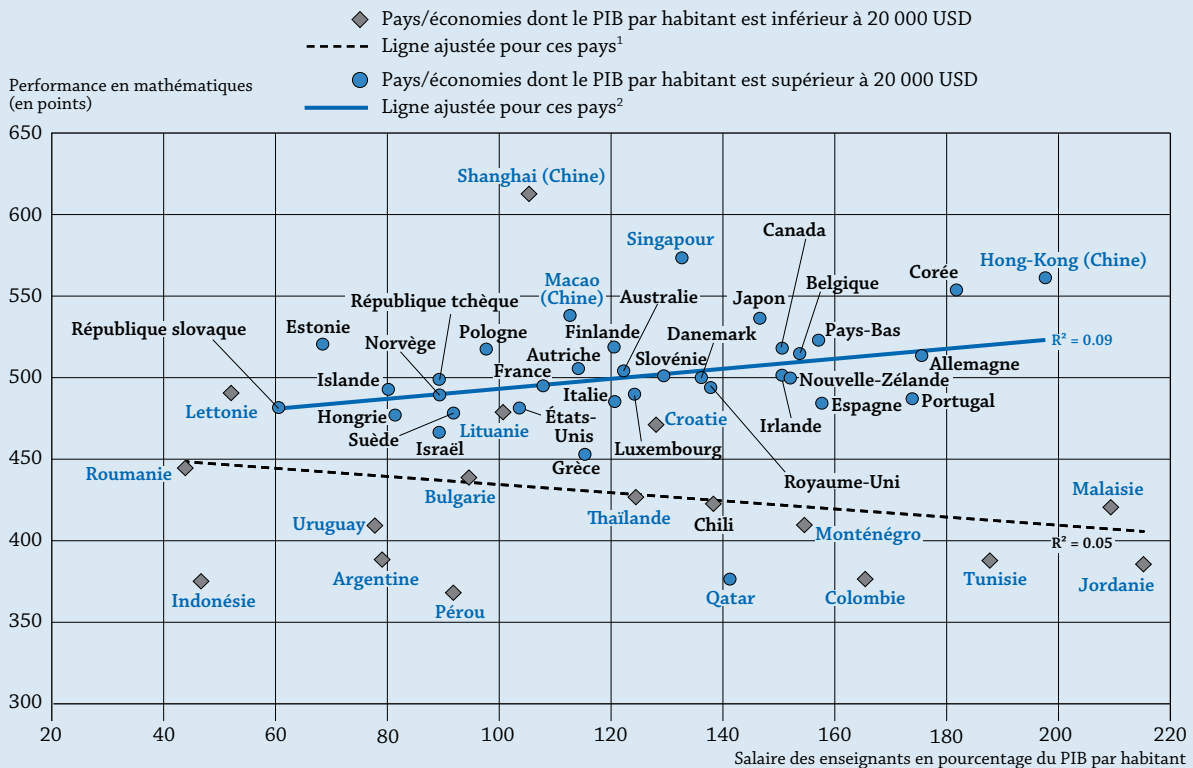
Salaire minimal et maximal des enseignants

Les systèmes d'éducation peinent à recruter des enseignants parmi les diplômés de grande qualité. Selon certaines études, le salaire et les autres débouchés influent sur l'attractivité de la profession d'enseignant (Santiago, 2004). Le niveau de salaire en début de carrière d'enseignant par rapport à d'autres professions et sa progression probable interviennent beaucoup dans la décision d'un diplômé de devenir enseignant. Les pays qui cherchent à étoffer leur corps enseignant, en particulier ceux où le corps enseignant est vieillissant ou ceux dont la population en âge d'être scolarisée augmente, pourraient envisager d'agir sur le salaire de base et sur les perspectives de carrière des enseignants. Toutefois, afin de préserver la qualité du corps enseignant, des efforts s'imposent non seulement pour recruter des enseignants qualifiés parmi les sujets les plus compétents, mais aussi pour retenir les enseignants efficaces.

Encadré D3.1. Dans quelle mesure le niveau de salaire des enseignants est-il lié à la performance des élèves ?

Il ressort des résultats de l'enquête 2012 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE que les systèmes d'éducation performants tendent à privilégier de hauts salaires pour les enseignants, notamment dans les pays à haut revenu. Parmi les pays et économies où le PIB par habitant est supérieur à 20 000 USD (au nombre desquels figurent la plupart des pays de l'OCDE), les systèmes d'éducation qui rémunèrent davantage leurs enseignants (soit ceux dans lesquels le salaire des enseignants est supérieur au revenu national par habitant) obtiennent généralement de meilleurs résultats en mathématiques. Parmi 33 pays et économies à haut revenu, le coefficient de corrélation entre ces deux facteurs s'établit à 0.30 et atteint 0.40 dans 32 pays et économies à haut revenu, abstraction faite du Qatar. Par contraste, parmi les pays où le PIB par habitant est inférieur à 20 000 USD, la corrélation entre la performance globale du système d'éducation et le niveau de salaire des enseignants n'est pas établie. Ce constat pourrait indiquer que l'amélioration des ressources éducatives disponibles (infrastructures, matériel pédagogique, transport, etc.) a un impact positif sur la performance des élèves, mais seulement jusqu'à un certain point au-delà duquel l'amélioration des ressources humaines (par exemple, en augmentant la rémunération des enseignants) a un impact.

Graphique D3.a. Salaire des enseignants et performance en mathématiques



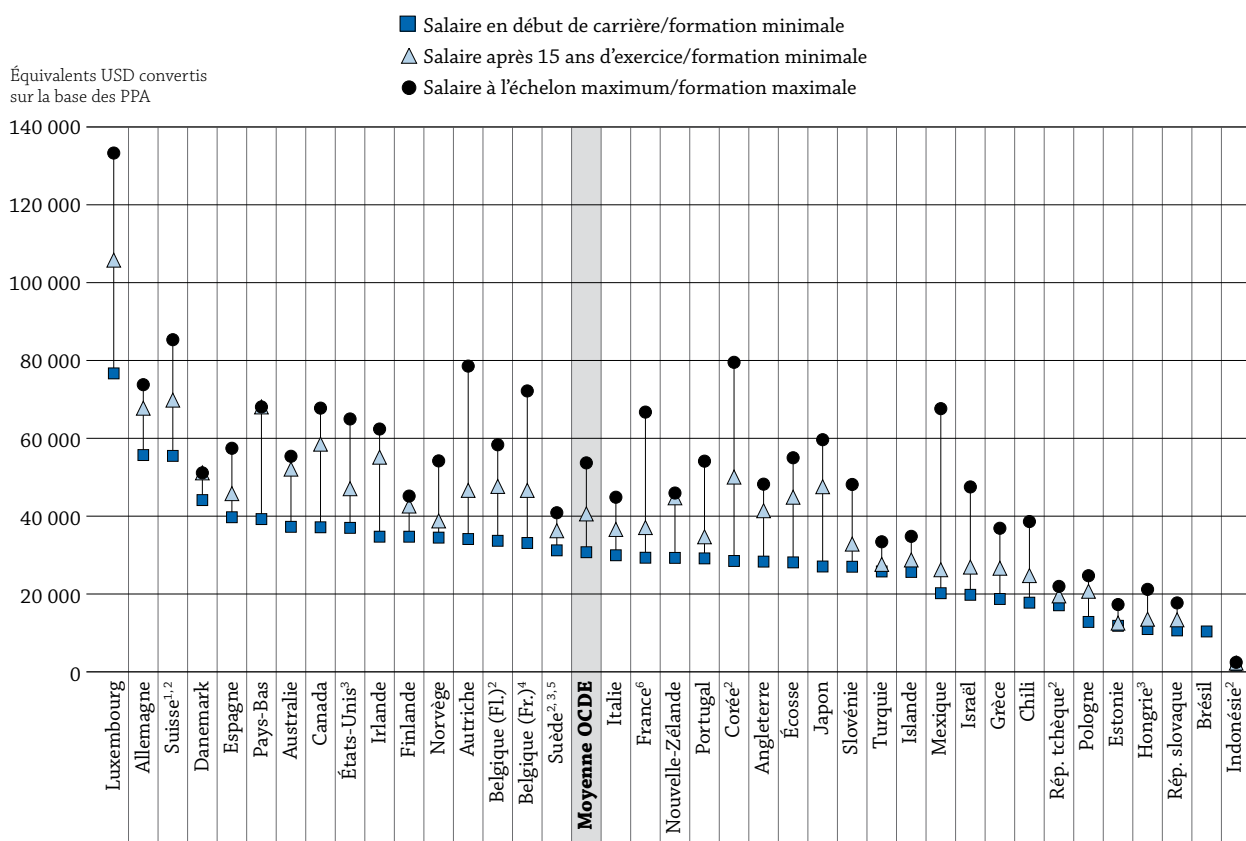
Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants titulaires des qualifications minimales gagnent, en moyenne, 30 735 USD en début de carrière. Ce salaire minimal va de moins de 15 000 USD au Brésil, en Estonie, en Hongrie, en Indonésie, en Pologne et en République slovaque, à plus de 40 000 USD en Allemagne, au Danemark, au Luxembourg et en Suisse. Les enseignants titulaires des qualifications maximales gagnent,

en moyenne, 53 686 USD à l'échelon maximal du barème. Ce salaire maximal va de moins de 20 000 USD en Estonie, en Indonésie et en République slovaque, à 75 000 USD, voire davantage, en Autriche, en Corée et en Suisse, et passe la barre des 130 000 USD au Luxembourg.

La plupart des pays où le salaire des enseignants est inférieur à la moyenne de l'OCDE en début de carrière comptent également parmi ceux où leur salaire maximal est inférieur à la moyenne. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la Corée, la France, le Japon et le Mexique échappent à ce constat : le salaire des enseignants y est inférieur d'au moins 5 % à la moyenne de l'OCDE en début de carrière, mais leur salaire maximal y est largement supérieur. En Écosse, bien que le salaire des enseignants soit inférieur de près de 10 % à la moyenne de l'OCDE en début de carrière, leur salaire maximal est proche de cette moyenne. L'inverse s'observe au Danemark et en Finlande : le salaire des enseignants y est supérieur d'au moins 10 % à la moyenne de l'OCDE en début de carrière, mais leur salaire maximal est inférieur d'environ 5 %, voire davantage, à cette moyenne. En Australie et en Norvège, le salaire des enseignants est supérieur d'au moins 10 % à la moyenne de l'OCDE en début de carrière, mais leur salaire maximal est proche de cette moyenne. En Suède, le salaire des enseignants est proche de la moyenne de l'OCDE en début de carrière, mais leur salaire maximal est inférieur d'environ 25 % à cette moyenne (voir le graphique D3.2 et le tableau D3.6, disponible en ligne).

Graphique D3.2. Salaire des enseignants du premier cycle du secondaire à différentes étapes de leur carrière (2012)

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, en équivalents USD convertis sur la base des PPA



1. Salaire après 11 ans d'exercice, et non 15 ans.
2. Salaire à l'échelon maximum, formation minimale, et non qualifications maximales.
3. Salaire réel de base.
4. Salaire des enseignants disposant des qualifications typiques et non des qualifications minimales.
5. Année de référence : 2011.
6. Inclut les primes moyennes au titre des heures supplémentaires.

Les pays sont classés par ordre décroissant du salaire en début de carrière des enseignants du premier cycle du secondaire disposant de la formation minimale.

Source : OCDE, Tableau D3.1 et tableau D3.6, disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933119948>

Dans un certain nombre de pays, le salaire progresse relativement peu au fil de la carrière. L'écart entre le salaire minimal et le salaire maximal est, par exemple, inférieur à 30 % dans l'enseignement préprimaire, dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire au Danemark et en République tchèque, dans l'enseignement secondaire en Turquie, et dans l'enseignement préprimaire en Finlande, en Norvège et en Suède.

À défaut d'incitations financières, il risque d'être difficile de retenir des enseignants qui approchent du sommet de l'échelle barémique. Toutefois, resserrer l'échelle barémique peut présenter des avantages. Nombreux sont ceux qui estiment, par exemple, que dans les organisations où les écarts de salaire entre les membres du personnel sont moins grands, les informations circulent de manière plus fluide, les travailleurs se font davantage confiance et la collégialité est plus grande.

Par contraste, le salaire maximal des enseignants représente au moins le double de leur salaire en début de carrière en Autriche, au Chili, en Corée et en Israël (à tous les niveaux d'enseignement), en Belgique (Communauté française) (dans l'enseignement préprimaire, l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), en France (dans l'enseignement secondaire), en Hongrie (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), au Japon (dans l'enseignement primaire et secondaire) et en Pologne (dans l'enseignement préprimaire et primaire), et même plus du triple au Mexique (dans l'enseignement préprimaire, l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) (voir le graphique D3.2 et la tableau D3.6, disponible en ligne).

À l'échelon maximal du barème, la prime salariale versée au titre d'une qualification supérieure varie aussi entre les pays. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, si les enseignants au sommet de l'échelle barémique gagnent autant, qu'ils soient titulaires des qualifications minimales ou maximales, dans 10 des 32 pays dont les données sur les deux catégories d'enseignants sont disponibles, les enseignants titulaires des qualifications maximales gagnent au moins 25 % de plus que leurs collègues titulaires des qualifications minimales, à ancienneté égale, en Belgique (Communauté française), en France, en Israël, en Norvège et en Slovénie. L'écart de salaire entre ces deux catégories d'enseignants atteint même 57 % au Mexique. Des tendances similaires s'observent dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D3.1 et le tableau D3.6, disponible en ligne).

Lors de l'analyse des barèmes salariaux des enseignants, il importe de garder à l'esprit le fait que les enseignants n'atteignent pas tous l'échelon maximum et que peu d'entre eux sont titulaires des qualifications maximales. En Grèce et en Italie, par exemple, moins de 5 % des enseignants se situent au sommet de l'échelle barémique selon les chiffres de 2012. En France, les enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire titulaires des qualifications maximales ne représentent que 5 % de l'ensemble des enseignants.

Ancienneté et barèmes salariaux des enseignants

Le régime salarial des enseignants donne la mesure des encouragements financiers qui leur sont accordés à différents stades de leur carrière. La compensation différée, qui incite les travailleurs à rester fidèles à leur employeur, à ne pas abandonner leur profession et à atteindre les objectifs de performance qui leur sont fixés, est également intégrée dans les barèmes salariaux des enseignants. Les données de l'OCDE sur le salaire des enseignants se limitent à quatre stades des barèmes salariaux : le salaire en début de carrière, après 10, puis 15 ans d'exercice, et à l'échelon maximum. Les salaires rapportés ici sont ceux des enseignants qui ont les qualifications minimales requises. Rappelons que, dans certains pays, des qualifications supérieures au niveau minimum requis peuvent valoir une augmentation de salaire.

Dans les pays de l'OCDE, le salaire des enseignants progresse au cours de leur carrière, mais dans des proportions différentes selon les pays. En moyenne, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, après 10 ans et 15 ans d'exercice, les enseignants gagnent respectivement 24 % et 35 % de plus qu'en début de carrière. Ils gagnent, en moyenne, 61 % de plus à l'échelon maximum du barème (qu'ils atteignent, en moyenne, après 24 ans d'exercice) qu'en début de carrière. En Corée, en Espagne, en Hongrie, en Israël et en Italie, les enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire n'atteignent le sommet de l'échelle barémique qu'après 35 années d'exercice, voire davantage. En Grèce, ils doivent cumuler 45 années d'exercice pour atteindre le sommet de l'échelle barémique. Par contraste, il ne leur faut qu'entre six et neuf années d'exercice pour y parvenir en Australie, au Danemark, en Écosse, en Estonie et en Nouvelle-Zélande (voir les tableaux D3.1 et D3.3).

Le salaire progresse de façon constante dans environ la moitié des 31 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, mais de façon irrégulière dans les autres pays.

Salaire statutaire par heure d'enseignement

En moyenne, le salaire statutaire par heure d'enseignement après 15 ans d'exercice s'élève à 50 USD dans l'enseignement primaire, à 59 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 68 USD dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. C'est au Chili, en Estonie, en Hongrie, en Indonésie, au Mexique (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), en Pologne (dans l'enseignement primaire), en République slovaque et en République tchèque (dans l'enseignement primaire) que le salaire par heure d'enseignement est le moins élevé : il y représente moins de 30 USD. En revanche, le salaire par heure d'enseignement s'établit à 90 USD, voire davantage, dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Belgique, en Corée, au Danemark et au Japon, et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire en Allemagne et aux Pays-Bas, et dépasse 120 USD à tous les niveaux d'enseignement au Luxembourg (voir le tableau D3.3).

Dans l'ensemble, le salaire par heure d'enseignement est plus élevé dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire, même dans les pays où le salaire statutaire est équivalent entre ces deux niveaux d'enseignement, car les enseignants doivent donner moins d'heures de cours dans l'enseignement secondaire (voir l'indicateur D4). Dans les pays de l'OCDE, les enseignants gagnent, en moyenne, 32 % de plus par heure d'enseignement dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire. Cet écart de rémunération est nul en Écosse. Au Danemark, en revanche, les enseignants gagnent deux fois plus par heure d'enseignement dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire (voir le tableau D3.3).

Toutefois, l'écart de salaire entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire se comble, en tout ou partie, si le facteur de comparaison est le salaire par heure de travail. Au Portugal, par exemple, l'écart de rémunération par heure d'enseignement représente 23 % entre l'enseignement primaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, alors que le salaire statutaire et le temps de travail total sont équivalents à ces deux niveaux d'enseignement. Cet écart s'explique par le fait que les enseignants consacrent une plus grande partie de leur temps de travail à donner cours dans l'enseignement primaire que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D4.1).

Évolution depuis 2000

Entre 2000 et 2012, le salaire des enseignants a globalement augmenté, en valeur réelle, dans la plupart des pays dont les données sont disponibles. La France, la Grèce et le Japon font figure d'exception : le salaire des enseignants y a diminué d'environ 10 % en valeur réelle durant cette période. En Estonie, en République tchèque et en Turquie (dans l'enseignement primaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), le salaire des enseignants a progressé d'au moins 50 % durant cette période (voir le tableau D3.5).

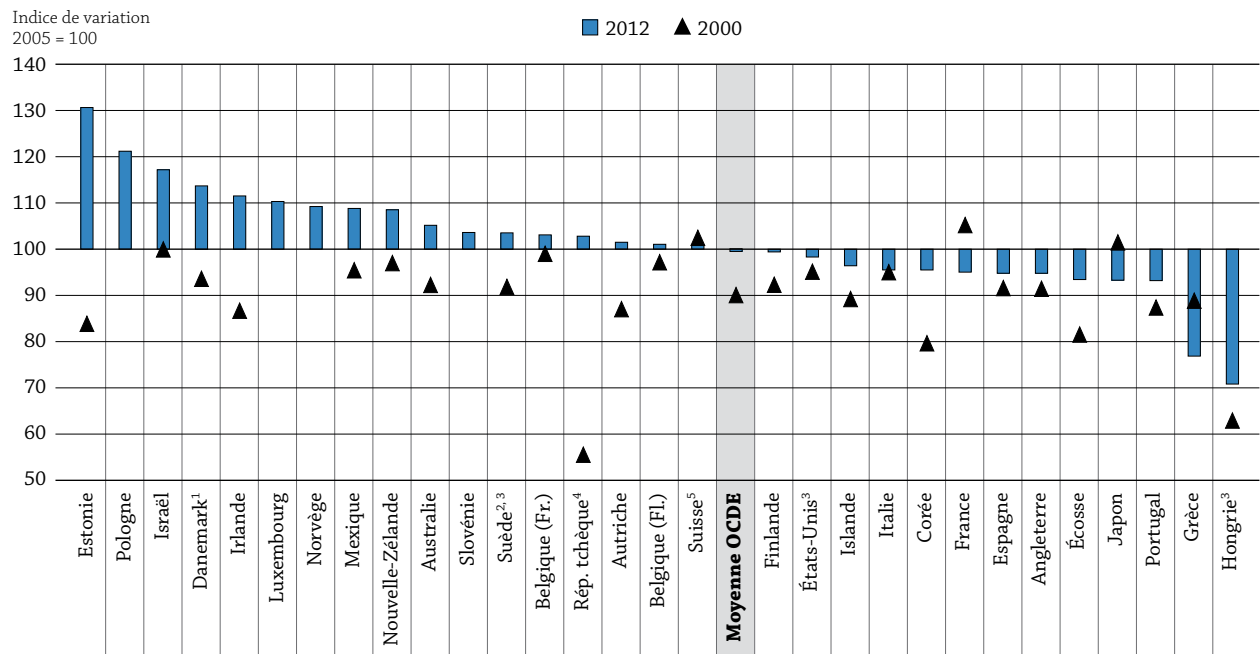
Toutefois, entre 2005 et 2012, le salaire des enseignants n'a progressé, en valeur réelle, que dans un peu plus de la moitié des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ; et dans la plupart des pays, il n'a pas autant progressé depuis 2005 qu'entre 2000 et 2005. Échappent à ce constat la Belgique (Communauté française) (dans l'enseignement secondaire), le Danemark (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), l'Estonie, Israël, le Mexique (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) et la Nouvelle-Zélande, où le salaire des enseignants a davantage progressé après 2005. En Pologne, le salaire des enseignants a progressé depuis 2005 à tous les niveaux d'enseignement dans une mesure égale ou supérieure à 20 %. Cette augmentation résulte d'un programme gouvernemental initié en 2007 visant à augmenter le salaire des enseignants de façon progressive entre 2008 et 2012. L'objectif de cette réforme était d'améliorer la qualité de l'enseignement en attirant les meilleurs enseignants par le biais d'incitations financières.

Par contraste, les enseignants ont vu leur salaire diminuer d'au moins 20 % depuis 2005 en Grèce et en Hongrie (voir le graphique D3.3). Toutefois, la plupart de ces diminutions ont été observées entre 2008 et 2012. Cela reflète l'impact du ralentissement économique de 2008 sur le salaire des enseignants, qui a été gelé ou diminué entre 2008 et 2012 dans certains pays (voir l'encadré D3.2). Entre 2008 et 2012, le salaire des enseignants n'a augmenté, en valeur réelle, que dans moins de la moitié des pays de l'OCDE. Durant cette période, le salaire des enseignants a diminué d'au moins 5 % en Angleterre, en Écosse, en Espagne et en Estonie, et d'au moins 10 % en République tchèque.

Les données sur lesquelles se base cette analyse de l'évolution du salaire des enseignants concernent des enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif (ce qui correspond environ à la situation d'enseignants en milieu de carrière). Cependant, certains enseignants peuvent obtenir des augmentations de salaire plus rapides à d'autres stades de leur carrière. Faute de candidats à la profession d'enseignant, certains pays pourraient, par exemple, mettre en place des politiques ciblées visant à rendre plus attractive cette profession en augmentant le salaire en début de carrière (OCDE, 2005). En France, les enseignants débutants ont ainsi vu leur salaire augmenter en 2010 et en 2011.

Graphique D3.3. Évolution du salaire des enseignants du premier cycle du secondaire (2000, 2005, 2012)

Indice de variation, entre 2000 et 2012 (2005 = 100), pour les enseignants après 15 ans d'exercice/formation minimale



1. Rupture des séries chronologiques suite à des changements de méthodologie en 2009.
2. Année de référence : 2011 (et non 2012).
3. Salaire réel de base.
4. Rupture des séries chronologiques suite à des changements de méthodologie en 2012.
5. Salaire après 11 ans d'exercice.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'indice de variation, entre 2005 et 2012, du salaire des enseignants du premier cycle du secondaire ayant 15 ans d'exercice.

Source : OCDE. Tableau D3.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933119967>

Encadré D3.2. Conséquences de la crise économique

La crise économique et financière qui a frappé l'économie mondiale à la fin de l'année 2008 a été lourde de conséquences pour la rémunération des fonctionnaires et des travailleurs du secteur public en général. Vu la nécessité de réduire la dette publique et donc, les dépenses publiques, un nombre croissant de pays a, par exemple, revu à la baisse le salaire des enseignants et des fonctionnaires. Pour la première fois depuis 2000, la rémunération des enseignants de tous les niveaux d'enseignement a diminué d'environ 5 %, en moyenne, entre 2009 et 2012 dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.

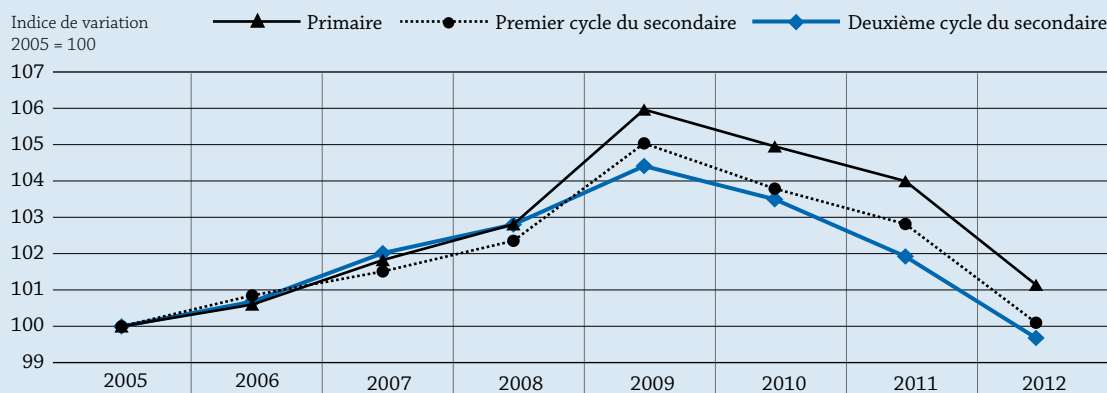
La crise a particulièrement affecté le salaire des enseignants en Angleterre, en Écosse, en Espagne, en Estonie, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Italie et au Portugal. En Estonie, le salaire minimum pour un enseignant en 2010 a été rabaissé à son niveau de 2008 et n'a connu aucune augmentation depuis. En Grèce, le salaire brut des enseignants a diminué d'environ 25 % en valeur réelle entre 2009 et 2012. Cette baisse est due à différentes réductions, mises en œuvre en 2010, en 2011 et en 2012, portant sur les avantages et les allocations destinés aux enseignants. À ces réductions s'est ajoutée la création d'un impôt de solidarité qui a entraîné une diminution de leur salaire net. À cette nouvelle augmentation du niveau d'imposition vient s'ajouter le fait que les enseignants payent une couverture d'assurance calculée sur la base de leurs salaires précédents plus élevés. En Hongrie, le 13^e mois (une prime versée à tous les travailleurs) a été suspendu en 2009, affectant de manière considérable le salaire des enseignants, bien qu'une prime compensatoire ait été versée à tous les travailleurs de la fonction publique dont le salaire était inférieur à un certain seuil.

...

En 2012, le salaire des enseignants a continué à diminuer en raison d'une réduction de certaines primes, comme le paiement des heures de cours supplémentaires. Ces primes, payées en plus du salaire de base, constituaient une part importante de la rémunération totale des enseignants. En 2012, les diminutions en la matière ont été moins marquées dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Graphique D3.b. Évolution du salaire des enseignants des pays de l'OCDE (2005-12)

Moyenne OCDE, pour les pays disposant de données pour toutes les années de référence, de l'indice de variation, pour les enseignants ayant 15 ans d'exercice, formation minimale (2005 = 100, prix constants)



Source : OCDE. Tableau D3.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933119986>

En Espagne, le salaire de tous les fonctionnaires a baissé en juillet 2010. Cette réduction était calculée sur la base de leur rémunération annuelle, mais a affecté le salaire de base, ainsi que les primes. En Irlande, le salaire des enseignants a baissé au 1^{er} janvier 2010 dans le cadre d'un plan national de réduction des salaires dans la fonction publique. De plus, un nouveau barème salarial, inférieur de 10 % au précédent, s'applique aux enseignants ayant débuté leur carrière après le 1^{er} janvier 2011. Au Portugal, les salaires supérieurs à 1 500 EUR ont été revus à la baisse dans le cadre d'une série de réformes gouvernementales en 2011. Ils ont continué à diminuer en 2012 dans la mesure où les fonctionnaires n'ont plus perçu de 13^e et 14^e mois de salaire. En Angleterre, sous l'effet de la crise financière, les salaires des enseignants ont été gelés entre 2011 et 2012 à tous les niveaux d'enseignement, puis une augmentation de 1 % des salaires dans tout le secteur public, inférieure à l'inflation, est venue se greffer sur cette situation. Le salaire des enseignants étant déterminé pour une période de trois ans, le gel de leurs salaires s'est produit plus tard que pour d'autres fonctionnaires. De même, en Écosse, le Scottish Negotiating Committee for Teachers (SNCT) a accepté de geler la rémunération des enseignants d'avril 2011 à mars 2013. Dans ce pays, les enseignants ne sont pas considérés comme des fonctionnaires, mais cet accord reflétait le gel des rémunérations appliqué dans d'autres services publics en Écosse. En Italie, le salaire des enseignants est gelé depuis 2011. Ce gel des rémunérations, qui concerne tous les fonctionnaires (y compris les enseignants), a été mis en place en raison de la situation économique internationale et afin de remplir les objectifs d'assainissement des finances publiques mis en place au niveau de l'Union européenne.

La crise économique peut également avoir un impact sur l'offre d'enseignants. Dans l'ensemble, la profession d'enseignant est plus attractive aux yeux des diplômés quand la conjoncture économique est morose, quand le chômage est élevé parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire et quand le niveau de salaire est peu élevé à ce niveau de formation (OCDE, 2005).

Le salaire des enseignants a connu des variations similaires dans l'enseignement primaire et dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays. Toutefois, entre 2005 et 2012, en Israël et au Luxembourg, le salaire des enseignants a nettement plus augmenté dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire. Dans ces deux pays, les évolutions observées sont le fruit de réformes visant à augmenter les salaires dans l'enseignement primaire. En Israël, cela est dû en grande partie à la mise en œuvre progressive,

à compter de 2008, de la réforme « Nouvel Horizon » faisant suite à un accord entre les autorités éducatives et le syndicat israélien des enseignants (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire). Cette réforme prévoit une augmentation du salaire des enseignants contre une augmentation de leur temps de travail (voir l'indicateur D4). En 2012, elle concernait 88 % des enseignants en équivalents temps plein dans l'enseignement primaire, 33 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 71 % dans l'enseignement préprimaire. La même année, les pouvoirs publics et le syndicat des enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont négocié un accord similaire pour ce niveau d'enseignement. Une hausse significative des salaires dans l'enseignement secondaire est donc attendue suite à la mise en œuvre de ces réformes.

D3

Encadré D3.3. Primes : incitations et allocations

En plus des barèmes de base, de nombreux pays prévoient des systèmes d'incitation qui leur permettent d'offrir aux enseignants des avantages financiers ou d'autres modes de gratification. Conjugués au salaire en début de carrière, ces avantages peuvent être déterminants lorsqu'il s'agit de prendre la décision de devenir ou de rester enseignant. Les données concernant la rémunération totale ne sont pas encore disponibles. Toutefois, des informations concernant les avantages salariaux existants, ainsi que l'instance responsable de leur octroi, sont disponibles (voir les tableaux D3.7a, b, c et d, disponibles en ligne, et l'annexe 3, www.oecd.org/edu/rse.htm).

Le plus souvent, les primes sont accordées au titre de l'exercice de fonctions particulières ou de conditions de travail spécifiques, par exemple l'affectation dans des établissements défavorisés, en particulier ceux situés dans des quartiers très pauvres ou accueillant un grand nombre d'élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement. Ces établissements peinent souvent à recruter des enseignants et sont plus susceptibles d'être dotés d'un corps enseignant moins expérimenté (OCDE, 2005). Des primes au titre de l'exercice de responsabilités de gestion qui viennent s'ajouter aux tâches d'enseignement existent dans la plupart des pays et sont payées annuellement dans environ deux tiers des pays de l'OCDE. Des primes au titre de l'exercice dans des établissements défavorisés existent dans environ deux tiers des pays. La moitié des pays de l'OCDE offrent des primes au titre de l'exercice d'activités spécifiques supplémentaires, telles que l'animation sportive et culturelle, ou la prise en charge d'élèves ayant des besoins spécifiques d'éducation dans les établissements classiques.

Les primes au titre des qualifications, de la formation ou des performances sont également courantes dans les pays de l'OCDE. À cet égard, les critères d'octroi les plus fréquents sont la détention, avant l'entrée en fonction, d'un diplôme ou d'un titre d'un niveau supérieur aux qualifications minimales requises pour enseigner. Ces primes existent dans environ 80 % des pays et environ deux tiers d'entre eux offrent à la fois des primes au titre des qualifications et au titre de la formation. De plus, parmi les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, 21 pays versent aux enseignants des primes pour performance professionnelle remarquable. Dans 17 pays qui prévoient cet avantage, la décision de l'octroyer est prise par le chef d'établissement.

La moitié des pays de l'OCDE octroient des primes sur la base de critères d'ordre démographique (situation familiale ou âge). Ces primes sont le plus souvent annuelles.

Salaire réel des enseignants

Les salaires statutaires communiqués par la plupart des pays et mentionnés dans cet indicateur sont à distinguer de la masse salariale réelle à charge des pouvoirs publics et des salaires réels moyens des enseignants, qui sont influencés par des facteurs tels que l'ancienneté et la mesure dans laquelle le système de rémunération prévoit le versement de primes et d'allocations.

Les primes et allocations peuvent représenter une part importante de la rémunération totale des enseignants. En République slovaque, par exemple, la plupart des enseignants perçoivent des primes mensuelles calculées selon leurs performances individuelles. En fonction des ressources financières de l'établissement et des évaluations individuelles des enseignants, la rémunération totale des enseignants, primes incluses, peut représenter le double de leur salaire statutaire.

La comparaison du salaire réel moyen des enseignants âgés de 25 à 64 ans avec le salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif révèle qu'au Chili, en Estonie (dans l'enseignement primaire et secondaire), en France (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), en Hongrie (dans l'enseignement primaire et secondaire),

en Islande (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), en Israël (dans l'enseignement secondaire), en Norvège (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) et en Pologne (dans l'enseignement préprimaire, l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), le salaire réel moyen, primes et allocations comprises, est supérieur de 20 % au moins au salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif. Par contraste, en Belgique (Communauté française) (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), en Écosse, en Grèce, au Luxembourg (dans l'enseignement préprimaire et primaire) et aux Pays-Bas, le salaire réel moyen des enseignants âgés de 25 à 64 ans est inférieur de 5 % au moins au salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif (voir les tableaux D3.1 et D3.4).

Dans certains pays, le salaire réel moyen varie davantage entre les différents niveaux d'enseignement que le salaire statutaire pour les enseignants ayant 15 ans d'expérience. En Angleterre, en Finlande, en Norvège et en République tchèque, l'écart de salaire réel moyen entre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement préprimaire est ainsi supérieur de 10 points de pourcentage au moins à l'écart entre les salaires statutaires de ces deux niveaux d'enseignement. En France, l'écart de salaire réel moyen entre le préprimaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est de près de 30 %, tandis que l'écart de salaire statutaire entre ces deux niveaux d'enseignement n'est que de 10 %. En Israël, le salaire statutaire des enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est inférieur de plus de 10 % à celui des enseignants de l'enseignement préprimaire. Cependant, cet écart est inversé lorsque l'on considère le salaire réel moyen : les enseignants gagnent, en moyenne, près de 10 % de plus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement préprimaire. En Norvège et en Pologne, malgré des salaires statutaires similaires entre l'enseignement préprimaire et l'enseignement primaire, l'écart de salaire réel moyen s'établit à environ 15 % entre ces niveaux d'enseignement. L'inverse s'observe entre l'enseignement primaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Pologne, qui présente des salaires réels similaires, mais une différence de près de 15 % entre les salaires statutaires. Ces différences s'expliquent en partie par la diversité des politiques d'octroi de primes entre les différents niveaux d'enseignement (voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/rse.htm).

Encadré D3.4. Salaire réel moyen des enseignants, selon l'âge et le sexe

De façon générale, le salaire réel des enseignants âgés de 25 à 64 ans s'établit, en moyenne, à 38 253 USD dans l'enseignement préprimaire, à 41 300 USD dans l'enseignement primaire, à 43 374 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 47 165 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. L'augmentation du salaire des enseignants âgés de 25 à 64 ans suit une progression similaire au sein de chaque niveau d'enseignement, tant chez les hommes que chez les femmes.

En moyenne, le salaire réel des enseignants plus âgés (âgés de 55 à 64 ans) est supérieur à celui des enseignants plus jeunes (âgés de 25 à 34 ans), de 31 % dans l'enseignement préprimaire, de 33 % dans l'enseignement primaire, de 35 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et de 38 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Si l'on ventile par âge les résultats de la comparaison entre le salaire des enseignants et celui d'autres diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année, l'écart varie selon le groupe d'âge. Ainsi, le salaire relatif des enseignants est supérieur parmi les plus jeunes (âgés de 25 à 34 ans) par rapport aux groupes d'âge plus âgés. L'écart de salaire relatif des enseignants âgés de 25 à 34 ans est supérieur d'au moins 4 points de pourcentage (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire) et jusqu'à 8 points de pourcentage (dans l'enseignement préprimaire) à l'écart de salaire relatif des enseignants âgés de 55 à 64 ans. Cet écart plus important pour les jeunes enseignants par rapport aux enseignants plus âgés témoigne de l'attractivité de la profession d'enseignant en début de carrière. Toutefois, cet écart diminue au cours de la carrière d'un enseignant, ce qui indique que le salaire des enseignants peut évoluer à un rythme moins soutenu que celui d'autres actifs occupés et que le salaire obtenu dans d'autres professions requérant le même niveau de formation devient plus attractif l'âge venant.

En moyenne, le salaire réel des femmes est légèrement supérieur à celui des hommes dans l'enseignement préprimaire, mais légèrement inférieur dans l'enseignement primaire et secondaire. Dans l'enseignement, l'écart de salaire réel entre les hommes et les femmes est toutefois inférieur à 3 %, en moyenne.

...

Cet écart de salaire réel entre les hommes et les femmes est plus important lorsque l'on compare le salaire des enseignants avec celui d'autres diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans. En moyenne, tous niveaux d'enseignement confondus, le salaire des enseignants de sexe masculin âgés de 25 à 64 ans représente moins de 85 % du salaire des autres hommes diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année. Chez les femmes, ce pourcentage du revenu de référence représente plus de 85 % dans l'enseignement préprimaire et jusqu'à 103 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cet écart favorable aux femmes reflète le fait que l'écart de rémunération entre les sexes demeure une réalité sur le marché du travail, mais pas dans l'enseignement, ce qui rend ce secteur particulièrement plus attractif que d'autres pour les femmes (voir les tableaux D3.2 et D3.4).

D3

Différences de salaire entre les enseignants et les autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire

La propension des jeunes à entreprendre une formation d'enseignant et la propension des titulaires d'un diplôme d'enseignant à devenir ou rester enseignant dépendent jusqu'à un certain point de la différence de salaire et de perspectives d'augmentation par rapport à d'autres professions exigeant un niveau comparable de qualification. Dans tous les pays de l'OCDE, il faut avoir obtenu un diplôme de fin d'études tertiaires pour enseigner (voir l'indicateur D6) ; les autres formations de niveau tertiaire sont donc autant d'alternatives à la formation d'enseignant. Pour comparer les niveaux de salaire et la situation sur le marché du travail entre les pays, le salaire des enseignants est donc rapporté à celui d'autres diplômés du même niveau d'enseignement, en l'occurrence les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année.

Les enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire gagnent, en moyenne, l'équivalent de 80 % du salaire d'autres diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année ; ce pourcentage s'établit à 85 % dans l'enseignement primaire, à 88 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 92 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans 12 des 32 pays dont les données sont disponibles, les enseignants en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent autant, voire davantage, que d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire. C'est en Corée, en Espagne, au Luxembourg (dans l'enseignement secondaire) et au Portugal que le salaire relatif des enseignants est le plus élevé : les enseignants y gagnent au moins 20 % de plus que les autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire. C'est en Hongrie et en République tchèque (dans l'enseignement préprimaire), et en République slovaque (à tous les niveaux d'enseignement), que le salaire relatif des enseignants est le moins élevé : leur salaire y représente, en moyenne, moins de 50 % du salaire d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire qui travaillent à temps plein toute l'année (voir le tableau D3.2 et le graphique D3.1).

Définitions

Par **salaire réel des enseignants âgés de 25 à 64 ans**, on entend le salaire annuel moyen, avant impôts, que perçoivent les enseignants âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein. Y sont inclus les avantages financiers tels que les primes annuelles, les primes au titre des résultats, ainsi que les montants versés pendant les vacances et les congés de maladie. Les revenus d'autres sources, tels que les prestations sociales, les revenus mobiliers et autres, qui sont sans rapport avec la profession d'enseignant, ne sont pas inclus.

Par **ajustement du salaire de base**, on entend tout écart de salaire entre ce qu'un enseignant donné perçoit comme rémunération et le montant qu'il serait censé percevoir si seule son ancienneté (c'est-à-dire le nombre d'années passées à enseigner) était prise en considération. Les ajustements peuvent être temporaires ou permanents, et peuvent réellement favoriser l'avancement d'un enseignant, que ce soit par le biais de l'application d'un autre barème salarial ou du passage à un échelon barémique supérieur.

Par **revenus des diplômés de l'enseignement tertiaire**, on entend les revenus moyens du travail des titulaires d'un diplôme du niveau 5A, 5B ou 6 de la CITE âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année. Le salaire relatif est calculé sur la base de la dernière année dont les données sur les revenus sont disponibles. Dans les pays où les données sur les salaires des enseignants et les salaires des autres diplômés de l'enseignement tertiaire ne se rapportent pas à la même année de référence (en Belgique, en France, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, en République tchèque et en Suède), la valeur de l'indicateur est corrigée en fonction de l'inflation au moyen du déflateur de la consommation privée. Les statistiques de référence concernant les revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire sont reprises à l'annexe 3.

Par **salaires après 15 ans d'exercice**, on entend le salaire annuel des enseignants travaillant à temps plein, ayant le niveau de formation minimal requis pour enseigner et ayant 15 ans d'exercice à leur actif.

Par **salaires en début de carrière**, on entend le salaire annuel moyen brut des enseignants travaillant à temps plein et ayant le niveau de formation minimal requis lorsqu'ils commencent à enseigner, et par **salaires maximal**, le salaire annuel prévu à l'échelon le plus élevé du barème, applicable aux enseignants travaillant à temps plein et ayant les qualifications maximales (reconnues en termes de rémunération).

Par **salaires statutaire**, on entend la rémunération prévue dans les barèmes officiels. Le salaire indiqué est le salaire brut (soit la rémunération versée par l'employeur), hors cotisations patronales de sécurité sociale et de retraite, conformément aux barèmes salariaux en vigueur. Le salaire mentionné est celui dit « avant impôt », c'est-à-dire avant les déductions au titre de l'impôt sur le revenu. Dans le tableau D3.3, le salaire par heure d'enseignement est calculé comme suit : le salaire statutaire annuel des enseignants est divisé par le nombre total d'heures d'enseignement par an (voir le tableau D4.1 dans l'indicateur D4).

Méthodologie

Les données sur le salaire statutaire des enseignants et leurs primes proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2013 sur les enseignants et les programmes. Elles se rapportent à l'année scolaire 2011/12 et sont présentées dans le respect des politiques officielles appliquées dans les établissements publics.

Les données sur les salaires des enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire correspondent uniquement aux filières générales.

Évaluer le salaire statutaire des enseignants qui travaillent à temps plein en fonction du nombre d'heures d'enseignement qu'ils donnent par an ne permet pas de tenir compte du temps qu'ils consacrent à d'autres activités. Comme le temps d'enseignement en pourcentage du temps de travail des enseignants varie entre les pays de l'OCDE, la prudence est de rigueur lors de l'interprétation du salaire statutaire par heure d'enseignement (voir l'indicateur D4). Toutefois, cet indicateur permet d'évaluer le coût du temps que les enseignants passent en classe.

Les salaires bruts des enseignants sont convertis sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée telles qu'elles figurent dans la *Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux*. Dans les éditions de *Regards sur l'éducation* antérieures à 2012, les salaires étaient convertis sur la base des PPA pour le PIB. Par voie de conséquence, les salaires des enseignants convertis en équivalents USD (voir le tableau D3.1) ne sont pas directement comparables aux chiffres publiés dans les éditions de *Regards sur l'éducation* antérieures à 2012. Le tableau D3.5 présente l'évolution du salaire des enseignants. En complément des salaires des enseignants convertis en équivalents USD sur la base des PPA indiqués dans le tableau D3.1, les salaires des enseignants sont exprimés en devises nationales à l'annexe 2. La période de référence des salaires des enseignants s'étend du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012. La période de référence des PPA est l'année 2011-12.

Concernant l'évolution du salaire des enseignants (voir le tableau D3.5), les salaires sont convertis aux prix de 2005 au moyen du déflateur de la consommation privée.

Le rapport entre le salaire des enseignants et celui d'autres actifs occupés à temps plein toute l'année diplômés de l'enseignement tertiaire est calculé sur la base du salaire annuel moyen (primes et allocations comprises) des enseignants âgés de 25 à 64 ans dans les pays dont les données sont disponibles (voir le tableau D3.4). Pour les autres pays, ce rapport est calculé sur la base du salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice (titulaires des qualifications minimales). La méthodologie appliquée à chaque pays figure dans le tableau D3.2.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays figurent à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques*, Volume IV, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264205369-fr>.

OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr>.
 OCDE (2005), *Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264018051-fr>.

Santiago, P. (2004), « The Labour Market for Teachers », in G. Johnes et J. Johnes (éd.), *International Handbook on the Economics of Education*, Edward Elgar, Cheltenham.

Tableaux de l'indicateur D3


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933119815>

Tableau D3.1	Salaire statutaire des enseignants à différentes étapes de leur carrière (2012)
Tableau D3.2	Salaire des enseignants par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire travaillant à temps plein toute l'année (2012)
Tableau D3.3	Comparaison du salaire statutaire des enseignants (2012)
Tableau D3.4	Salaire réel moyen des enseignants (2012)
Tableau D3.5	Évolution du salaire des enseignants entre 2000 et 2012
WEB Tableau D3.6	Salaire statutaire minimal et maximal des enseignants (2012)
WEB Tableau D3.7a	Décisions relatives au paiement des enseignants des établissements publics (2012)
WEB Tableau D3.7b	Décisions relatives au paiement des enseignants des établissements publics prises par le chef d'établissement (2012)
WEB Tableau D3.7c	Décisions relatives au paiement des enseignants des établissements publics prises par les autorités locales ou régionales (2012)
WEB Tableau D3.7d	Décisions relatives au paiement des enseignants des établissements publics prises par les autorités centrales (2012)

D3

Tableau D3.2. Salaire des enseignants par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire travaillant à temps plein toute l'année (2012)
Rapport entre les salaires, selon le groupe d'âge et le sexe

	Méthode ¹	Année de référence	25-64 ans			
			Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire
			(3)	(4)	(5)	(6)
OCDE						
Australie	Réelle	2012	0.89	0.93	0.93	0.93
Autriche	Statutaire	2012	0.55	0.55	0.60	0.61
Belgique (Fl.) ²	Réelle	2012	0.88	0.89	0.87	1.13
Belgique (Fr.) ²	Réelle	2012	0.82	0.82	0.82	1.01
Canada	Statutaire	2011	1.05	1.05	1.05	1.06
Chili	Réelle	2011	0.73	0.73	0.73	0.77
République tchèque	Réelle	2012	0.46	0.54	0.54	0.58
Danemark	Réelle	2012	0.83	0.92	0.92	1.06
Angleterre ³	Réelle	2012	0.86	0.86	0.95	0.95
Estonie	Réelle	2012	0.61	0.84	0.84	0.84
Finlande ⁴	Réelle	2012	0.65	0.89	0.97	1.09
France	Réelle	2012	0.73	0.72	0.86	0.95
Allemagne	Réelle	2012	m	0.88	0.97	1.05
Grèce	Réelle	2012	0.89	0.89	0.93	0.93
Hongrie	Réelle	2012	0.47	0.53	0.53	0.59
Islande	m	m	m	m	m	m
Irlande	Statutaire	2011	m	0.81	0.81	0.81
Israël	Réelle	2012	0.80	0.87	0.85	0.88
Italie	Réelle	2012	0.60	0.60	0.65	0.69
Japon	m	m	m	m	m	m
Corée	Statutaire	2012	1.32	1.36	1.36	1.36
Luxembourg	Réelle	2012	1.11	1.11	1.26	1.26
Mexique	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	Réelle	2012	0.69	0.69	0.82	0.82
Nouvelle-Zélande	Réelle	2011	m	1.04	1.06	1.09
Norvège	Réelle	2012	0.63	0.71	0.71	0.76
Pologne	Réelle	2012	0.71	0.82	0.83	0.82
Portugal	Statutaire	2011	1.23	1.23	1.23	1.23
Écosse ^{3, 5}	Réelle	2012	0.83	0.83	0.83	0.83
République slovaque	Statutaire	2012	0.35	0.43	0.43	0.43
Slovénie	Statutaire	2012	0.79	0.79	0.79	0.79
Espagne	Statutaire	2011	1.20	1.20	1.32	1.35
Suède ⁶	Réelle	2011	0.75	0.82	0.82	0.87
Suisse	m	m	m	m	m	m
Turquie	Statutaire	2012	1.09	1.09	1.13	1.13
États-Unis	Réelle	2012	0.65	0.67	0.68	0.70
Moyenne OCDE			0.80	0.85	0.88	0.92
Moyenne UE21			0.76	0.81	0.85	0.90
Partenaires						
Argentine	m	m	m	m	m	m
Bésil	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m
Colombie	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m
Lettonie	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20			m	m	m	m

Remarque : les colonnes présentant le salaire des enseignants par comparaison avec les revenus d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire travaillant à temps plein toute l'année, ventilé par groupe d'âge et par sexe (soit les colonnes 7-30), peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

1. Par méthode « réelle », on entend le rapport entre le salaire réel moyen, primes et allocations comprises, des enseignants âgés de 25 à 64 ans et les revenus d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année. Par méthode « statutaire », on entend le rapport entre le salaire statutaire des enseignants après 15 ans d'exercice (formation minimale), indépendamment de l'âge, et les revenus d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année.

2. Les données relatives aux revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire travaillant à temps plein toute l'année se rapportent à la Belgique dans son ensemble.

3. Les données relatives aux revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire travaillant à temps plein toute l'année se rapportent au Royaume-Uni dans son ensemble.

4. Inclut uniquement les enseignants des jardins d'enfants pour l'enseignement préprimaire.

5. Inclut tous les enseignants, indépendamment de leur âge.

6. Salaire réel moyen des enseignants, primes et allocations non comprises.

Sources : OCDE. Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Chine, Colombie, Inde et Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933119853>

Tableau D3.3. Comparaison du salaire statutaire des enseignants (2012)

Comparaison du salaire des enseignants à différentes étapes de leur carrière, formation minimale, et salaire horaire en USD convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière				Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)	Salaire par heure d'enseignement après 15 ans d'exercice			Rapport entre le salaire par heure d'enseignement des enseignants du deuxième cycle du secondaire et celui des enseignants du primaire (après 15 ans d'exercice)
	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire		Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	
	(1)	(2)	(3)	(4)		(6)	(7)	(8)	
OCDE									
Australie	1.40	1.39	1.40	1.40	9	59	64	65	1.10
Autriche	1.97	1.97	1.95	2.01	34	55	77	81	1.47
Belgique (Fl.)	1.73	1.73	1.73	1.76	27	64	73	101	1.58
Belgique (Fr.)	1.72	1.72	1.72	1.75	27	65	71	100	1.54
Canada	1.57	1.57	1.57	1.57	11	73	78	78	1.07
Chili	1.84	1.84	1.84	1.83	30	22	22	24	1.06
République tchèque	1.18	1.29	1.28	1.30	27	23	31	34	1.45
Danemark	1.09	1.16	1.16	1.30	8	78	78	161	2.07
Angleterre	1.46	1.46	1.46	1.46	12	61	60	60	0.98
Estonie	m	1.46	1.46	1.46	7	20	20	22	1.09
Finlande ¹	1.08	1.30	1.30	1.32	20	59	72	84	1.43
France	1.91	1.91	1.82	1.83	29	37	57	58	1.57
Allemagne	m	1.33	1.32	1.37	28	77	90	101	1.31
Grèce	1.90	1.90	1.90	1.90	45	47	64	64	1.37
Hongrie ²	1.58	1.64	1.64	1.88	40	22	22	26	1.16
Islande	1.27	1.17	1.17	1.27	18	46	46	56	1.22
Irlande	m	1.86	1.80	1.80	22	60	75	75	1.25
Israël	2.09	2.10	1.90	1.96	36	35	43	46	1.31
Italie	1.47	1.47	1.50	1.57	35	45	59	61	1.37
Japon	m	2.20	2.20	2.26	34	65	79	93	1.43
Corée	2.84	2.79	2.79	2.79	37	72	88	91	1.26
Luxembourg	1.79	1.79	1.74	1.74	30	122	143	143	1.17
Mexique	2.14	2.14	2.13	m	14	25	25	m	m
Pays-Bas	1.48	1.48	1.73	1.73	14	59	91	91	1.54
Nouvelle-Zélande	m	1.49	1.53	1.56	8	46	53	60	1.30
Norvège	1.16	1.26	1.26	1.21	16	52	58	80	1.52
Pologne	1.66	1.66	1.68	1.70	20	29	37	42	1.48
Portugal	1.66	1.66	1.66	1.66	34	46	56	56	1.23
Écosse	1.60	1.60	1.60	1.60	6	52	52	52	1.00
République slovaque	1.24	1.35	1.35	1.35	32	16	21	22	1.35
Slovénie	1.25	1.28	1.28	1.28	13	52	52	58	1.10
Espagne	1.42	1.42	1.41	1.41	38	48	64	68	1.43
Suède ^{2,3}	1.19	1.33	1.31	1.34	a	m	m	m	m
Suisse	1.54	1.55	1.54	1.53	27	m	m	m	m
Turquie	1.16	1.16	1.15	1.15	27	37	55	49	1.31
États-Unis ²	1.70	1.62	1.54	1.48	m	41	43	46	1.14
Moyenne OCDE	1.58	1.61	1.61	1.62	24	50	59	68	1.32
Moyenne UE21	1.52	1.55	1.56	1.59	25	52	62	71	1.36
Partenaires									
Argentine ³	m	m	m	m	25	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Colombie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	1.44	1.44	1.47	1.41	32	2	3	3	2.16
Lettonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Inclut uniquement les enseignants des jardins d'enfants pour l'enseignement préprimaire.

2. Salaire réel de base.

3. Année de référence : 2011.

 Sources : OCDE. Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Chine, Colombie, Inde et Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentent les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933119872>

Tableau D3.4. Salaire réel moyen des enseignants (2012)

Salaire annuel moyen (primes et allocations comprises) des enseignants des établissements publics, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour la consommation privée, selon le groupe d'âge et le sexe

	25-64 ans			
	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire
	(1)	(2)	(3)	(4)
OCDE				
Australie	50 767	52 659	52 928	52 961
Autriche	m	m	m	m
Belgique (Fl.)	48 998	49 439	48 255	62 528
Belgique (Fr.)	45 608	45 513	45 418	56 270
Canada	m	m	m	m
Chili	32 728	32 728	32 728	34 480
République tchèque	17 411	20 743	20 724	21 985
Danemark	50 477	55 330	55 330	64 384
Angleterre	43 949	43 949	48 409	48 409
Estonie	11 456	15 803	15 803	15 803
Finlande ¹	31 531	42 910	46 968	52 606
France	35 716	35 432	42 217	46 247
Allemagne	m	59 598	65 545	71 396
Grèce	22 992	22 992	23 941	23 941
Hongrie	15 031	16 731	16 731	18 716
Islande	m	m	m	38 751
Irlande	m	m	m	m
Israël	30 544	33 181	32 228	33 386
Italie	34 162	34 162	36 947	39 233
Japon	m	m	m	m
Corée	m	m	m	m
Luxembourg	92 248	92 248	104 991	104 991
Mexique	m	m	m	m
Pays-Bas	49 924	49 924	59 469	59 469
Nouvelle-Zélande ²	m	43 102	43 999	44 897
Norvège	40 988	46 722	46 722	49 665
Pologne	24 317	27 986	28 409	27 769
Portugal	m	m	m	m
Écosse ³	42 444	42 444	42 444	42 444
République slovaque	m	m	m	m
Slovénie	m	m	m	m
Espagne	m	m	m	m
Suède ^{2,4}	33 036	35 822	35 909	38 347
Suisse ²	m	m	m	77 250
Turquie	m	m	m	m
États-Unis	48 985	50 494	51 487	53 198
Moyenne	38 253	41 300	43 374	47 165
Partenaires				
Argentine	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m
Colombie	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m
Lettonie	m	m	m	m
Fédération de Russie ^{2,5}	18 445	18 445	18 445	18 445
Arabie saoudite	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m

Remarque : les colonnes présentant le salaire réel moyen des enseignants, ventilé par groupe d'âge et par sexe (soit les colonnes 5-28), peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

1. Inclut uniquement les enseignants des jardins d'enfants pour l'enseignement préprimaire.

2. Année de référence : 2011.

3. Inclut tous les enseignants, indépendamment de leur âge.

4. Salaire réel moyen des enseignants, primes et allocations non comprises.

5. Salaire réel moyen de tous les enseignants, indépendamment du niveau auquel ils enseignent.

Sources : OCDE. Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Chine, Colombie, Inde et Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933119891>

Tableau D3.5. Évolution du salaire des enseignants entre 2000 et 2012

Indice de variation, entre 2000 et 2012, du salaire statutaire des enseignants après 15 ans d'exercice/formation minimale (2005 = 100), selon le niveau d'enseignement, après conversion aux niveaux de prix constants au moyen des déflateurs pour la consommation privée

OCDE	Primaire					Premier cycle du secondaire					Deuxième cycle du secondaire				
	2000	2005	2010	2011	2012	2000	2005	2010	2011	2012	2000	2005	2010	2011	2012
	(1)	(2)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(25)	(26)	(27)
Australie	92	100	102	104	104	92	100	102	105	105	92	100	102	105	105
Autriche	90	100	104	102	101	87	100	104	102	102	94	100	105	103	102
Belgique (Fl.)	92	100	102	102	101	97	100	102	102	101	97	100	102	102	102
Belgique (Fr.)	94	100	104	105	104	99	100	103	104	103	99	100	103	104	103
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
République tchèque ¹	56	100	112	112	102	56	100	114	113	103	66	100	118	119	104
Danemark ²	94	100	119	116	114	94	100	119	116	114	90	100	114	111	108
Angleterre	91	100	100	98	95	91	100	100	98	95	91	100	100	98	95
Estonie	84	100	141	136	131	84	100	141	136	131	84	100	141	136	131
Finlande	86	100	103	102	100	92	100	102	101	100	91	100	102	101	101
France	105	100	97	96	94	105	100	97	97	95	104	100	97	97	95
Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Grèce	89	100	92	86	77	89	100	92	86	77	89	100	92	86	77
Hongrie ³	63	100	78	75	71	63	100	78	75	71	63	100	74	71	65
Islande	89	100	103	100	96	89	100	103	100	96	90	100	89	86	87
Irlande	86	100	115	113	112	87	100	115	113	112	87	100	115	113	112
Israël	100	100	135	142	143	100	100	110	117	117	101	100	103	102	114
Italie	94	100	100	98	95	95	100	100	98	96	95	100	100	98	96
Japon	101	100	93	93	101	100	100	93	93	93	101	100	93	93	93
Corée	80	100	93	95	95	80	100	93	95	96	80	100	93	95	96
Luxembourg	m	100	134	131	135	m	100	110	108	110	m	100	110	108	110
Mexique	96	100	103	107	107	95	100	104	107	109	m	m	m	m	m
Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	97	100	105	106	104	97	100	108	107	109	97	100	111	108	110
Norvège	m	100	104	108	109	m	100	104	108	109	m	100	106	110	110
Pologne	m	100	116	120	123	m	100	115	118	121	m	100	113	117	120
Portugal	87	100	109	111	93	87	100	109	111	93	87	100	109	111	93
Écosse	82	100	99	97	93	82	100	99	97	93	82	100	99	97	93
République slovaque	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie	m	100	108	107	104	m	100	108	107	104	m	100	108	107	104
Espagne	95	100	107	101	97	92	100	106	99	95	96	100	106	99	95
Suède ³	94	100	m	103	m	92	100	m	104	m	91	100	m	102	m
Suisse ⁴	97	100	100	100	101	102	100	100	101	101	104	100	100	100	100
Turquie	55	100	111	108	107	m	m	m	m	m	50	100	113	109	110
États-Unis ³	96	100	99	99	97	95	100	98	98	98	102	100	106	106	104
Moyenne OCDE	88	100	106	106	103	90	100	105	104	102	89	100	104	103	101
Moyenne des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles pour toutes les années de référence	88	100	105	104	101	90	100	104	103	100	89	100	103	102	100
Moyenne des pays de l'UE21 dont les données sont disponibles pour toutes les années de référence	87	100	105	103	99	87	100	105	103	99	89	100	105	103	98
Partenaires	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Colombie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Lettonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les données de 2006, 2007, 2008 et 2009 (soit les colonnes 3-6, 12-15 et 21-24) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

1. Rupture des séries chronologiques suite à des changements de méthodologie en 2012.


2. Rupture des séries chronologiques suite à des changements de méthodologie en 2009.

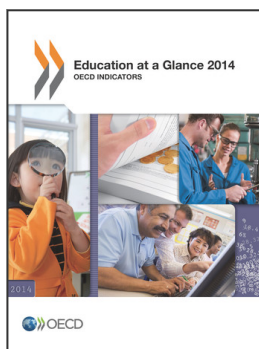
3. Salaire réel de base.

4. Salaire après 11 ans d'exercice.

 Sources : OCDE. Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Chine, Colombie, Inde et Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/rse.htm).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933119910>



Extrait de :
Education at a Glance 2014
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2014-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Indicateur D3 - Quel est le niveau de salaire des enseignants ? », dans *Education at a Glance 2014 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2014-31-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.